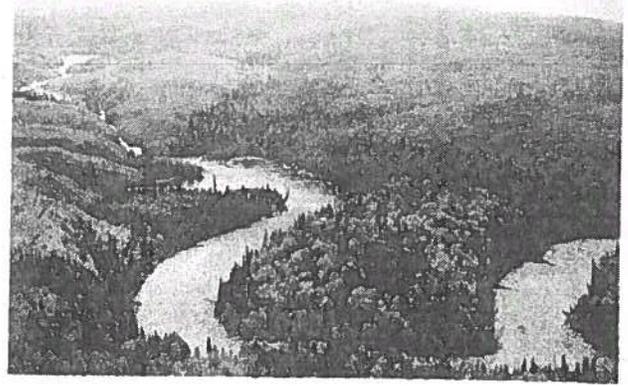


saguenéenne n'a pas subi d'exploitation. A part le peu que les Indiens ont utilisé: l'écorce de ses bouleaux pour les canots et les cabanes, quelques parcelles de bois pour les menus besoins et pour le bivouac, et le peu que les blancs ont employé pour la construction des quelques bâtisses des postes, de mission ont entamé sa majestueuse opulence on n'en a tiré pour l'exploitation que quelques mâts de navires, pendant un hiver, et peut-être aussi quelques planches pour expédition. Seuls le feu et de petites éclaircies aux postes de traite et de forêt vierge.

Victor Tremblay, p.d.



Première présence sur la carte des noms Anticosti, Escoumins, Tadoussac

* La plus ancienne mention du nom d'Anticosti se trouve, sous la forme "naticoti", sur la carte de Levasseur (1601), dont une partie est reproduite ci-dessous. Sur les cartes précédentes le nom de l'île est "Assomption" et parfois "Ascension". Il en est de même sur celles des années suivantes. On retrouve le nom d'Anticosti pour la première fois ensuite sur celle de Champlain (1612), aussi reproduite. Encore là, il est écrit "naticoti".

Le nom d'Escoumins apparaît pour la première fois sur la carte de Hakluyt-Wright (1599-1600), reproduite plus haut (page 63); il y est écrit "Uscamm". Sur l'original on lirait plutôt: "Uscanim". La carte de Levasseur accentue la finale du mot: "Uscanimes". Dans l'étude de cette carte, qu'il a faite sur l'original, W.F. Ganong a lu: "Escanimes".

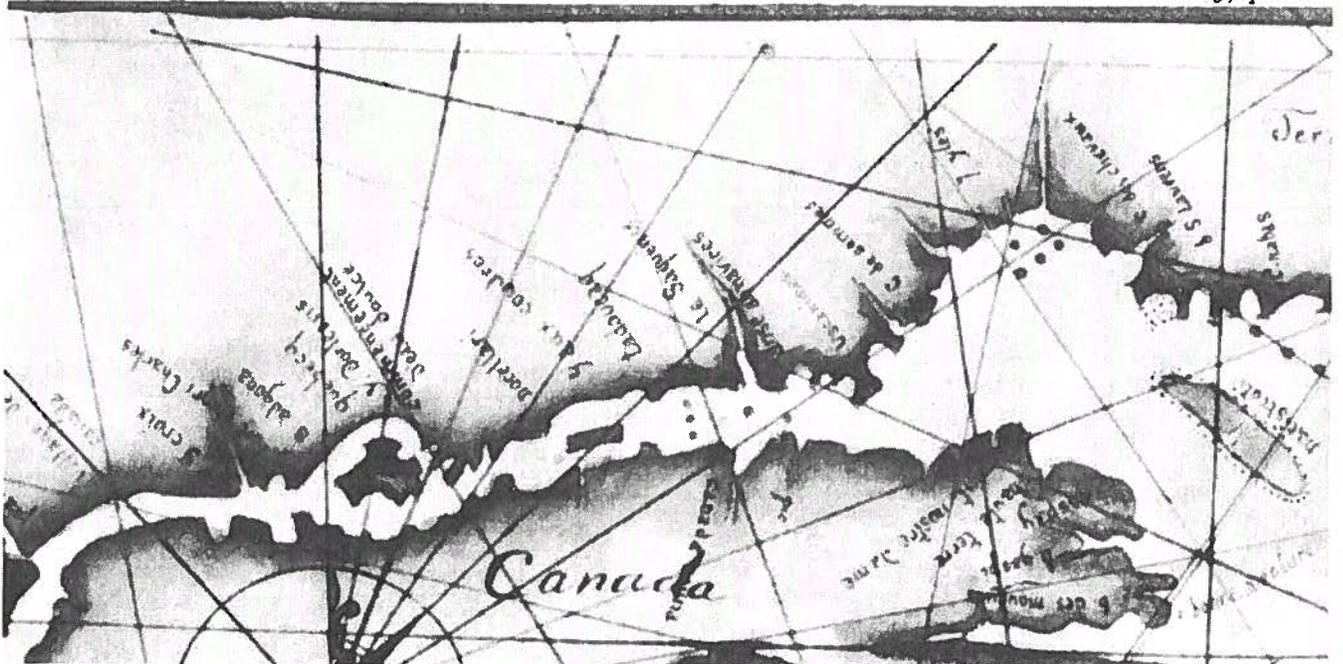
Le nom de Tadoussac figure aussi pour la première fois sur la carte de Hakluyt-Wright. On y

lit "Tadouscu" nettement écrit. Sur celle de Levasseur le nom n'est pas placé au bon endroit; il est écrit: "tadoucaq" (le "c" supposé prononcé comme s ou ç). Champlain l'écrit presque de la même manière sur sa carte de 1612: "tadoucac" (bien qu'il écrive "Tadoussac" et parfois "Tadou-sac" dans ses Relations).

Sur la carte de Levasseur on remarque, près de Tadoussac, le nom "anse à navires", qui peut bien désigner le mouillage de Moulin Baude, où les vaisseaux s'arrêtaient avant d'entrer dans le port de Tadoussac.

Ajoutons que cette carte est aussi la première à mentionner les noms de "quebecq" et de "3 rivières", ce dernier (hors de l'extrait reproduit ici) au bord du "lac dengoulesme" (Saint-Pierre).

Victor Tremblay, p.d.



Carte de Guillaume Levasseur, 1601 (extrait).

N₂

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 15 — Numéro 1

Janvier-février 1973

SAGUENAYENSIA

Éditorial

Directeur: **Mgr Victor Tremblay**
Président: **M. Léonidas Bélanger**
Secrétaire-trésorier: **M. Sabin Caron**

ESTIMONS LA PETITE HISTOIRE

ADRESSE:

C.P. 456
Chicoutimi, G7H 5C8
Téléphone: 549-2805

Imprimeur:

Le Progrès du Saguenay, Ltée.
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Abonnement par année: \$5.00
Abonnement de soutien: \$10.00

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0849.
Dépôt légal 1^{er} trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec

Ce qu'on appelle "la petite histoire", celle qui révèle les détails des faits, est de plus en plus reconnue comme ayant à bon droit sa place dans l'étude et l'exposé du passé. Cela parce qu'elle fait connaître avec plus de précision et de réalisme le vécu et ce qu'il comporte d'utile pour la compréhension du présent, parce qu'elle est la plus éclairante. Elle est d'ailleurs la base de la grande histoire, qui ne peut être exacte que si elle tient compte de tous les détails fournis par la petite.

"Des diverses façons d'exprimer le passé, écrit Harry Bernard, il n'en est guère de plus savoureuse que la petite histoire. Si elle ne s'attarde pas à dégager la philosophie des faits, elle observe les moeurs au jour le jour, tâchant de reconstituer le caractère des hommes et la physionomie matérielle du temps. Elle est le complément des grands travaux historiques, quand elle n'est pas leur source. Plus qu'eux, la plupart du temps, elle éclairera les époques disparues.

"Plus que l'autre, elle se penche sur la vie intime des ancêtres. Elle rédige les mémoires des familles et les annales des villes, nous met en rapport avec les générations qui nous précèdent. Par l'étude des textes vieillis, l'examen des institutions et des événements, elle reconstitue les assises des sociétés. Elle évoque les religions et les soucis d'ordre moral, les manières de vivre, de manger, de s'habiller, les particularités du langage. Elle est comme l'épopée du peuple". On ne saurait mieux dire ni mieux justifier la formule que notre revue a adoptée et qui associe la petite histoire à la grande.

SOMMAIRE

	Pages
Editorial	1
Rapport de l'activité de 1972 — Léonidas Bélanger	2
Le Séminaire dans mon temps — Victor Tremblay	3
La Société Saint-Dominique — Jean-Claude Drolet	10
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger	17
Mémoires d'une ancienne — Mme François Tremblay	21
Anticosti des Menier — Robert Parisé	23
Le capot d'écolier — Léonidas Bélanger	28
Pèlerinages du Séminaire à Ste-Anne — J.-Cl. Drolet	31
Les devises de nos évêques — Léonidas Bélanger	
Un hibou digne de l'histoire —	

L'abbé H.-R. Casgrain, exprimant le souhait de trouver dans chacune de nos paroisses "quelque analyste qui fit revivre son passé avec cette foule de traditions et d'épisodes qui donnent de la couleur et du charme, en un mot, de la physionomie à l'histoire . . .", ajoute: "Ces travaux seraient de la plus grande utilité pour rétablir la chronique primitive du Canada sur sa véritable base, en lui restituant le caractère original et pittoresque qu'elle possède par elle-même".

Notons en passant que le folklore s'inscrit intégralement dans la petite histoire. En conséquence Luc Lacourcière, s'adressant aux historiens, avait raison de dire: "Le folklore offre à vos études des lumières que vous jugerez bientôt . . . leur être rigoureusement indispensables". Au sujet de nos histoires générales il ajoute: "Elles sont politiques, économiques, religieuses, par endroits guerrières, par d'autres anecdotiques. Même lorsqu'elles placent le peuple au centre de leurs récits, elles n'en font qu'un être abstrait; elles le nomment mais ne le définissent pas". C'est la petite histoire qui le décrit, le fait voir tel qu'il fut, et cela est l'essentiel pour qu'elle soit totalement véridique.

La conclusion s'impose.

La direction.

Géants de la Côte-Nord

Anticosti des Menier

L'île d'Anticosti ne fait plus partie intégrante de notre territoire du Saguenay, mais elle lui fut jadis longtemps associée sous bien des rapports; maints faits de son histoire et nombre de ses habitants furent en relation directe avec le Saguenay; plusieurs de nos prêtres y ont oeuvré alors qu'elle appartenait au diocèse de Chicoutimi et Mgr Labrecque y a fait sa visite pastorale en 1895, quelques mois avant qu'elle fut acquise par les Menier; le missionnaire était alors un natif de Roberval, l'abbé Abraham Vileeneuve, qui fut successivement premier curé de Péribonka et premier curé de Sainte-Croix. Mgr Labrecque fit une seconde visite pastorale à Anticosti en 1901. De son côté Henri Menier visita le Saguenay jusqu'à Chicoutimi.

L'article de M. Parisé est donc bien à sa place ici. Nous nous permettons d'y joindre quelques notes à destination des lecteurs qui sont moins familiers que lui avec l'île et ses maîtres.

V. T.

Un soir d'août 1965, alors que les derniers feux du soleil couchant s'éteignaient dans le Golfe, notre avion survola Anticosti avant de piquer vers Gaspé.

L'île, toisonnée d'une forêt d'émeraude, m'impressionna fortement. Et le temps de notre escale suffit à me faire imaginer les troupeaux de chevreuils serpentant au fond d'une vallée verdoyante, d'autres se désaltérant au bord d'un lac ou bondissant dans la plaine, tandis que, de leur côté, les saumons argentés s'adonnaient à leurs élans prodigieux dans les rivières qui, bientôt, allaient courir impétueusement au clair de lune. Ile paradisiaque, digne des contes de fée!

C'est d'ailleurs presque un conte de fée qu'y vécurent les frères Menier, surtout Henri (1) dont il sera principalement question ici. On peut s'imaginer cet homme sous les traits d'un Onassis moderne qui aurait gardé la magnificence des seigneurs de jadis. A un demi-siècle de distance, ils eurent l'un et l'autre l'idée de régner royalement sur un empire insulaire.

Menier fit l'acquisition d'Anticosti le 16 décembre 1895. Ce Parisien, que ses industries avaient rendu millionnaire, devenait du coup propriétaire absolu d'un territoire s'étendant sur une longueur de cent trente milles pendant que la largeur au point fort en marquait trente-deux. Pour cent vingt-cinq mille dollars, il put y faire ses quatre volontés.

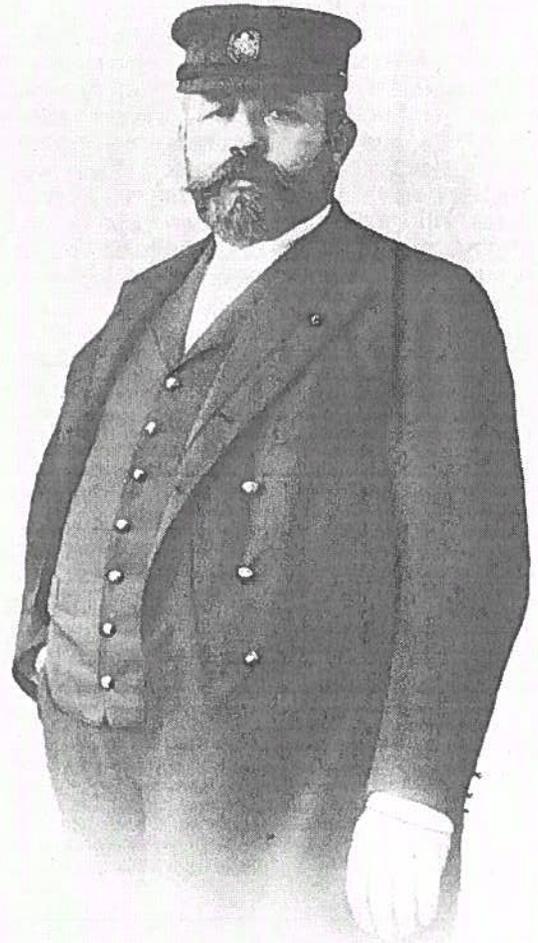
Alors commença une prospérité si fulgurante qu'en trois ans s'était accompli plus que pendant le siècle précédent. Ce fut véritablement l'âge d'or d'Anticosti.

ÉTABLISSEMENT

Menier fit d'abord procéder à une exploration générale de son île par son ingénieur civil. Puis, en

1896, il en commença l'aménagement et l'exploration.

On défricha en premier lieu un endroit du nom de Baie Sainte-Claire (2) qui devait se transformer en



M. Henri Menier en 1901. — Cette photo et les autres de cet article nous ont été procurées par M. Gilles Héon des Archives nationales du Québec.

- (1) *L'Avenir du Nord* disait de lui en 1901: "Cet homme est extraordinaire. A 18 ans, il entra dans les bureaux de son père, à 19 ans, il s'était rendu maître des affaires de la maison, à 20 ans, il prenait la direction des affaires, qui se chiffraient par cent millions de francs, les étendait et affermissait le crédit de la maison; à 25 ans, il avait doublé le chiffre des affaires, à 30 ans, il était connu du monde entier, à 35 ans, il avait porté sa fortune à deux cents millions, et à 42 ans, il achetait Anticosti."
- (2) Aujourd'hui baie des Anglais (English Bay); Menier l'avait appelée Sainte-Claire en l'honneur de sa mère; on l'a appelée aussi baie du Soleil. (LE SOLEIL, 11 novembre 1898.)

un bourg d'une soixantaine de maisons longeant des rues bien tracées. Se distinguant des autres, se dressait avec ses larges vérandas entourées de serres à fleurs variées la résidence du gouverneur, Louis Commettant. Et, un peu plus modeste, la villa du comptable Landrieux.

Chapelle, hôpital, magasin général, auberge, école, salle publique, rien ne manquait à ce village qu'un chemin carrossable devait bientôt relier à Baie Gamache, dix milles plus loin. Complétant le système de communications, un fil téléphonique local vint s'ajouter à la télégraphie qui reliait l'île au continent depuis déjà 1875.

AGRICULTURE

A l'extrémité du village de Baie Sainte-Claire on érigea des bâtiments de ferme: écuries, granges, porcheries, etc. Puis, Menier fit venir un gradué de l'École d'Agriculture de Grignon, Jean Picard, et lui en confia la direction.

Picard s'attacha d'abord à détruire un mythe qui consistait à croire empoisonnée l'herbe de ces lieux et il prouva à l'évidence que l'élevage des animaux domestiques demeurerait possible. Si bien que bientôt s'ajouteront aux bâtiments existants une beurrerie et un abattoir.

En 1900, cette ferme comprenait quatre-vingts arpents de terre en culture. Entre-temps, à d'autres endroits de l'île, on avaitensemencé assez de terre pour atteindre en tout le chiffre de deux cents arpents. La répartition s'établissait comme suit: cent

quatre-vingt-deux minots d'avoine, quatre-vingt-onze d'orge, cent quatre-vingt-seize de germes de pommes de terre et trente de maïs. (3)

Cette année-là, la récolte fut plus que satisfaisante et le produit, pour une part, permit d'alimenter une boulangerie qui s'additionna encore aux autres bâtiments.

Pour couronner un tel succès, un magnifique printemps vit la plantation de quatre cents arbres fruitiers.

INDUSTRIES

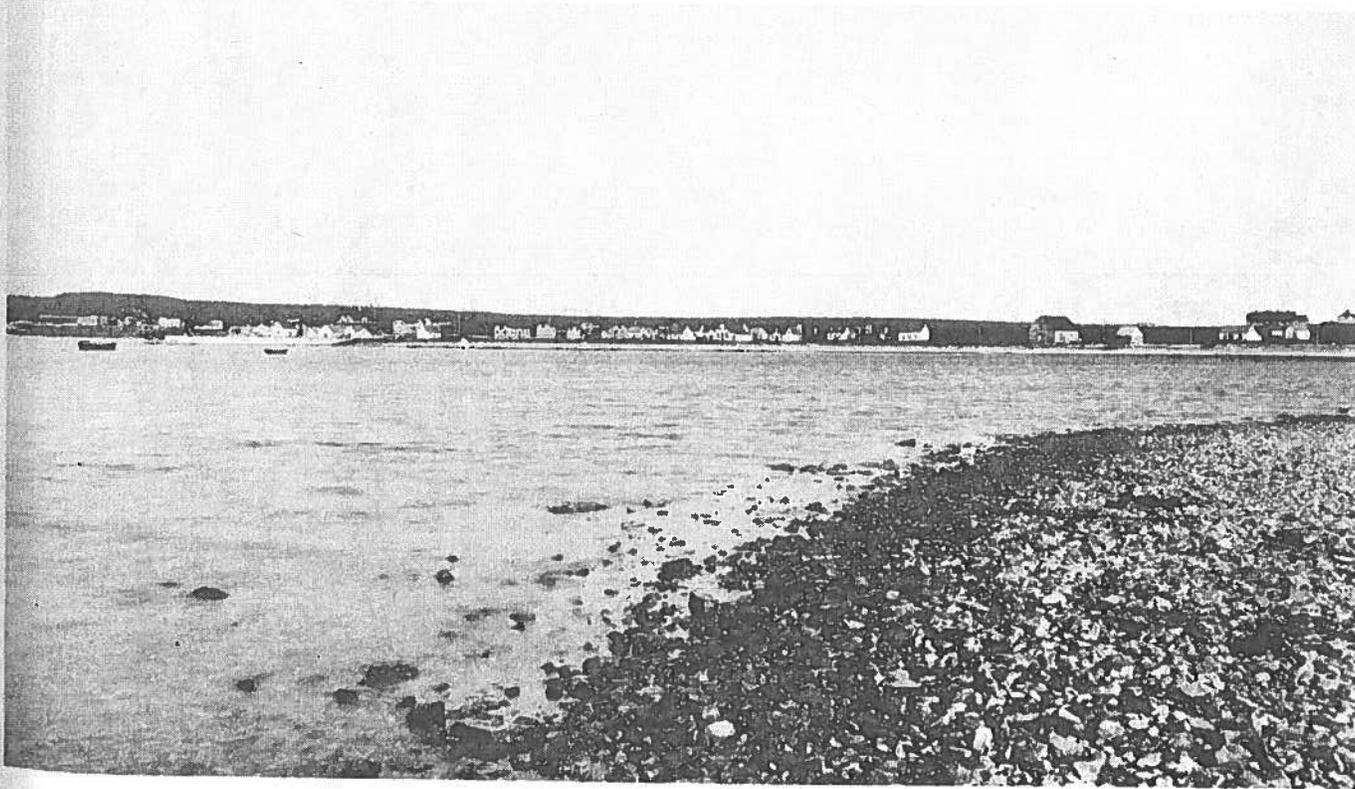
Une fois une certaine forme de subsistance assurée, Menier songea à industrialiser modestement son île pour les besoins locaux.

Pour assumer la responsabilité de ce secteur, il fit venir de France un ingénieur du nom d'Adolphe Jacquemart.

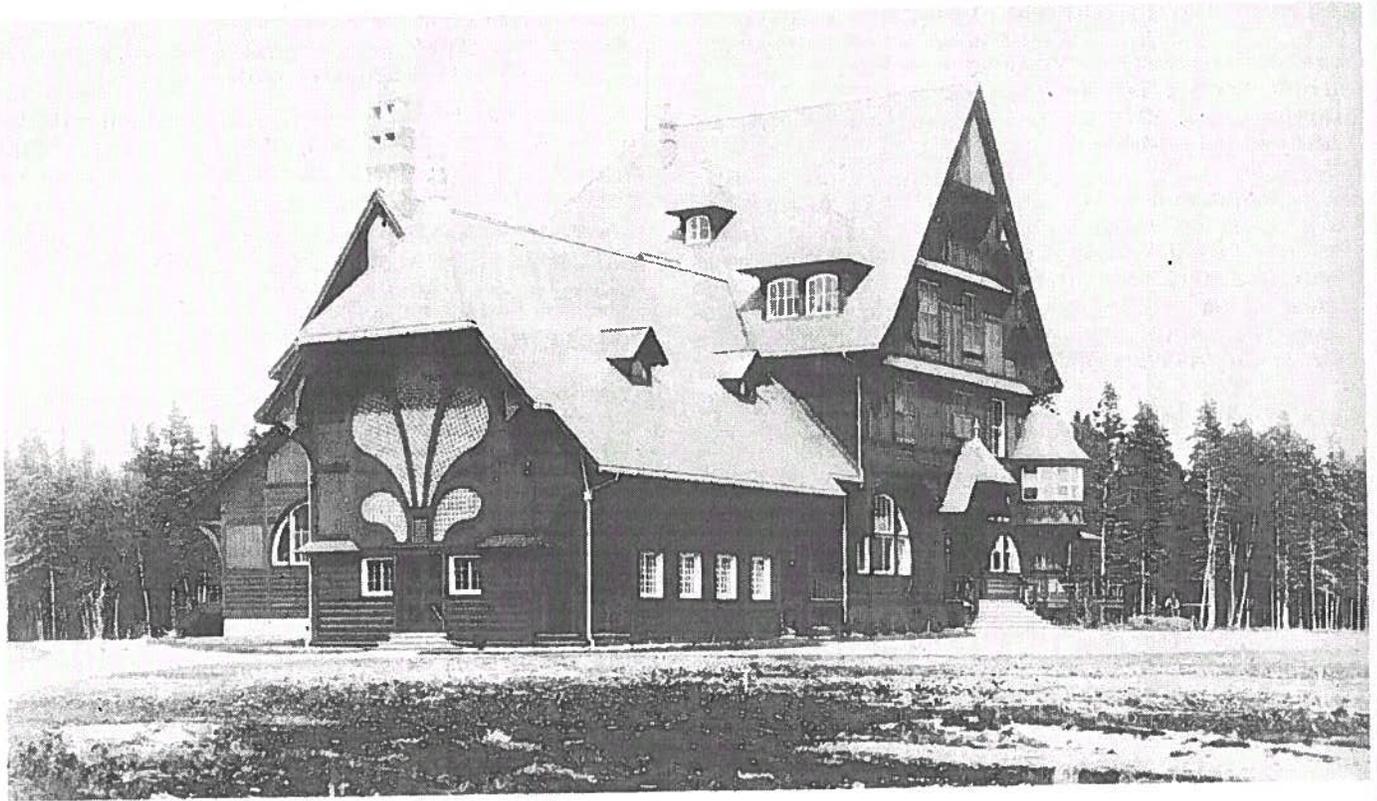
Celui-ci, pendant qu'il organisait une coupe de soixante mille billots, voyait simultanément à l'installation de trois scieries pour en planer une certaine quantité. Il les fit fonctionner à l'aide de deux cent cinquante manoeuvres dont une bonne partie allait constituer l'élément flottant de la population.

Jacquemart mit ensuite sur pied des boutiques de menuiserie, de plomberie et de peinture.

(3) En 1898 l'agriculteur Picard envoya à Paris un échantillon d'avoine qui fut admiré. (L'ÉVÉNEMENT, 5 novembre 1898).



Vue de la Baie Ste-Claire, 1898.



La résidence d'Henri Menier à Anticosti.

Enfin, répondant au désir de son maître, l'ingénieur dirigea la construction d'un quai long de trois mille cinq cents pieds, à Bale Gamache, dont Menier avait décidé de faire son poste principal.

Cet endroit sera connu plus tard sous le nom de Port-Menier.

LA FAUNE

Menier ne pouvait tolérer que ses forêts ne bruissent de la vie des animaux sauvages de toutes espèces.

Il se mit en tête d'en importer et, à cette fin, aménagea un parc d'une douzaine d'arpents pour les recevoir à titre expérimental ou d'expectative. Certaines espèces qu'il lança dans les bois connurent un sort pénible: deux couples de pigeons furent pris au piège; des faisans furent dévorés par des oiseaux de proie; de trois wapitis, l'un se cassa une patte et les deux autres disparurent..., sous les balles de braconniers, crut-on.

Il fut cependant autrement plus heureux avec le chevreuil qu'il lança à coups de vingt couples en 1896, quarante l'année suivante et vingt en 1900. Aujourd'hui, on n' imagine pas sans ces bambis le paysage luxuriant d'Anticosti. (4)

Menier, que la faune ravissait, se monta un musée comprenant une collection de peaux de renards argentés, roux et croisés; une autre de peaux d'ours, de martres et de loutres; une dernière d'oiseaux cap-

turés sur l'île. Il compléta le tout par des spécimens de végétal et de minéral.

LA VIE SUR L'ÎLE

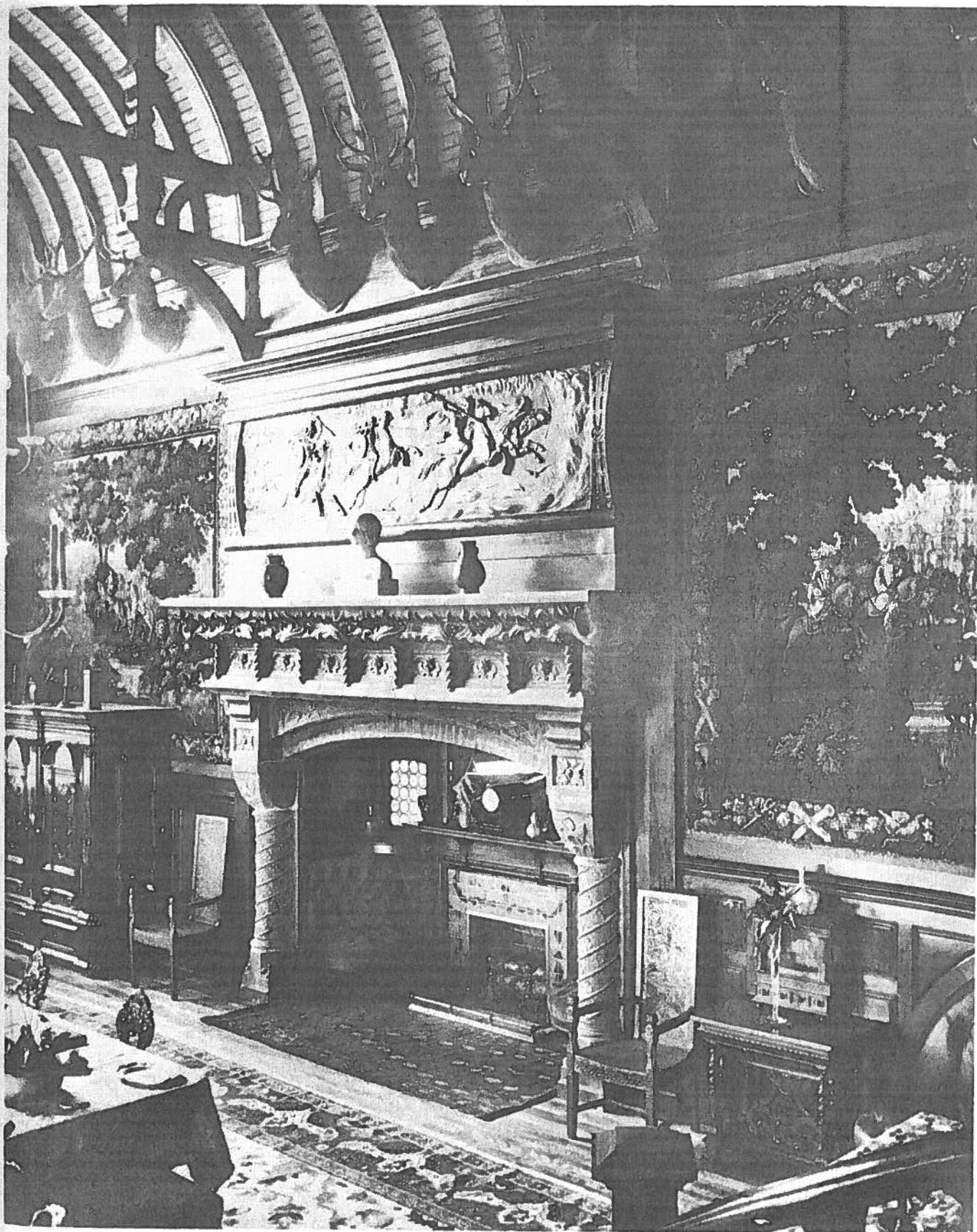
Pendant que le Prince administrait son Domaine, le bon peuple connaissait une vie marquée au coin de la rigidité et de l'intimité.

Disons d'abord que les habitants avaient accepté avec réticence de se voir réduits à l'état de locataires en face du pouvoir absolu. Mais absolument quand même s'exerça ce Pouvoir qui commença par n'accorder de permis de résidence qu'en vertu de baux concédés par le Seigneur. Puis, l'administration fit et émit ses règlements: vaccination obligatoire; alcool prohibé; armes à feu de même; chasse et pêche interdites, et embarcations à cet effet; défense d'allumer des feux en dehors de certaines limites, etc.

En retour de leur conformité à ces règlements, les censitaires étaient gavés de tant de facilités qu'ils en vinrent à se vider pratiquement de tout esprit d'initiative, comme le fait observer le Père Garnier dans son Livre dont nous parlerons subséquemment. (5)

(4) A l'automne de 1898 il y aménera deux ou trois couples de castors obtenus à Québec. (COURRIER DU CANADA, 18 novembre 1898).

(5) L'article sur le Père Louis Garnier a été publié précédemment, dans SAGUENAYENSIA de juillet - août 1972.



Un détail de l'intérieur de la résidence Menier.

Menier rémunérait pour eux un prêtre et les services de culte, une institutrice et les fournitures de classe, un médecin, le Docteur J.-B. Schmith, qu'il fit venir de France, et les soins médicaux.

Dans cette atmosphère, les insulaires vivaient au petit bonheur, dans le calme d'une vie de type plutôt communautaire. Les plus ingénieux parvenaient à braconner au nez de l'administration tandis que, malins comme se doivent de bons Canadiens, d'autres s'amusaient de l'empêchement de ces Français à la tombée de la première neige ou dans des circonstances plus loufoques encore.

Dans son Manoir érigé au fond de la Baie Gama-che, Menier, en grand Seigneur, régnait sur ses sujets. De Paris, où il passait une partie de l'année, il faisait venir des amis qu'il invitait à la pêche au saumon ou à la chasse. Pour eux, il organisait même des chasses à l'ours sur le modèle des chasses à courre pratiquées en Europe: des conditions différentes amenant un succès différent et pas pour le mieux, les autochtones ne se privaient pas de faire des gorges chaudes sur ces pratiques dont le déploiement ne manquait quand même pas d'éblouir.

Et si l'éclat des fêtes locales venait à pâlir, le Seigneur pouvait offrir à ses hôtes une croisière vers Québec à bord de son yacht, le *Savoy*, qui entretenait un service suivi avec la Capitale.

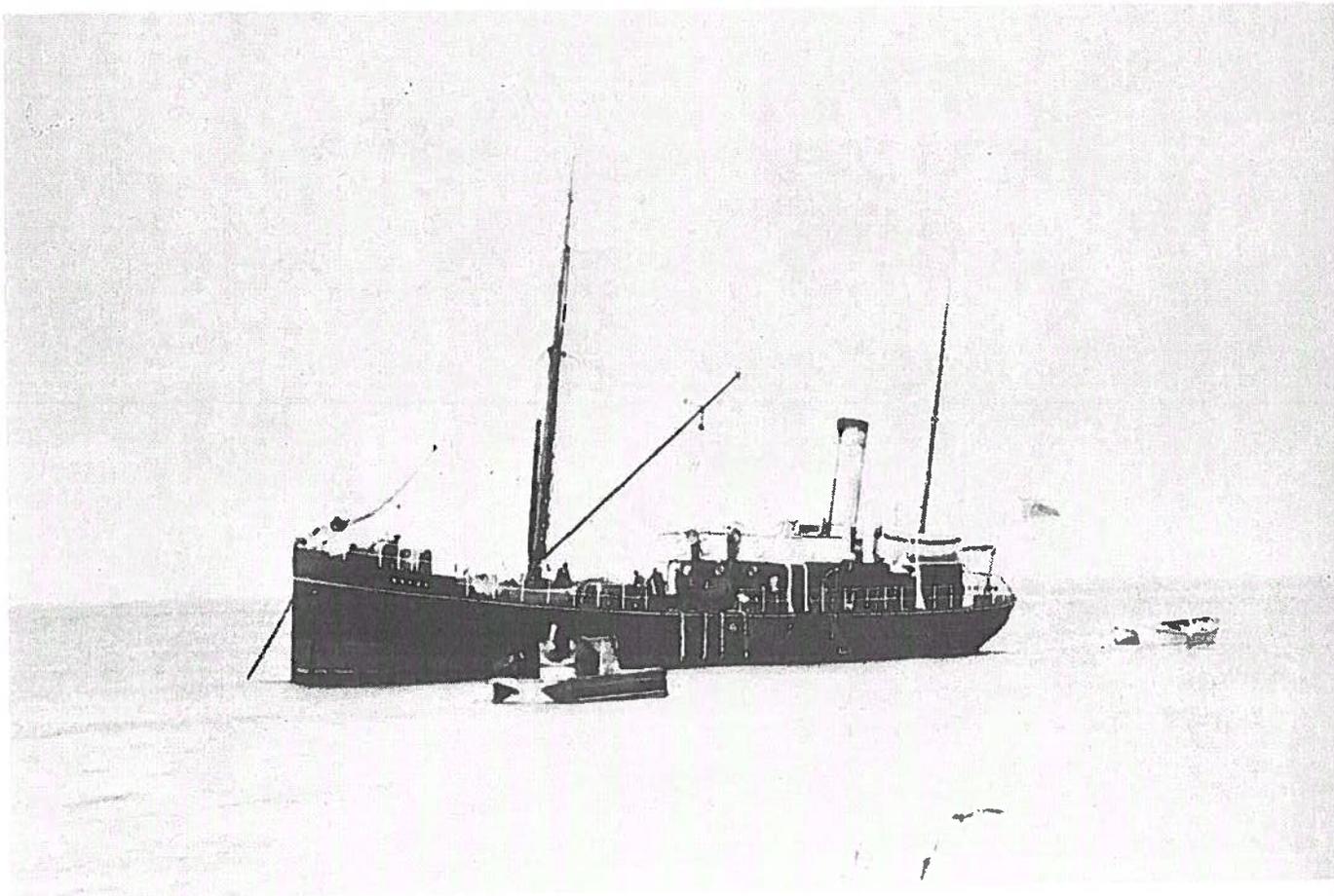
Le Manoir lui-même regorgeait de richesses que dissimulait une certaine simplicité, de l'extérieur. Rien n'avait été épargné pour sa construction, son ornementation et son ameublement. Des tapisseries ont été conservées dont la finesse a soulevé l'admiration du Gouverneur-Général, lors de sa visite à l'île, en 1968. Le Musée Historique de Baie-Comeau, pour sa part, a hérité de certains objets, entre autres le Fauteuil seigneurial, qui restent à voir. Incidemment, ce Musée se trouve étonnamment équipé, si l'on tient compte des faibles moyens dont disposent ses conservateurs, qui s'acharnent à collectionner des oeuvres ayant valeur de civilisation.

Mais tous les règnes connaissent une fin, quelle que soit leur splendeur. En 1926, Gaston Menier, qui avait continué l'oeuvre de son frère Henri, vendit la Seigneurie à l'Anticosti Corporation pour six millions et demi de dollars.

A la valeur de la vente, on en déduit que l'île avait acquis un développement remarquable sous le règne de ces deux hommes qui, en dehors du côté romanesque de l'entreprise, surent faire montre d'un esprit de progrès qui marqua l'essor de la région.

Le règne des Menier avait duré trente et un ans.

Robert Parisé



Le vapeur Savoy.